

MEUDON-LA-FORÊT A 60 ANS

Le 29 juillet 1959 marque un tournant dans l'histoire de Meudon. C'est ce jour-là qu'est présenté en conseil municipal le programme de construction d'un nouveau quartier : Meudon-la-Forêt. Le projet a su séduire après avoir longtemps divisé...

C'est en 1958 que le maire, René Leduc, accueille avec peu d'enthousiasme un projet de construction communale de grande envergure, situé sur d'anciennes terres maraîchères et agricoles. Et pour cause : il faut investir beaucoup et, par conséquent, augmenter les impôts des Meudonnais afin d'édifier cette « ville nouvelle ». Mais Robert Dobel, adjoint au maire et président de l'OPHLM de Meudon à l'époque, prend le projet à bras-le-corps : « *Finally René Leduc se laissait convaincre d'accepter Meudon-la-Forêt car en plus de l'important aspect social, les taxes d'habitation rembourseraient, et au-delà, les financements consentis...* » Afin que le projet aboutisse, une réunion est organisée conjointement avec le maire de Vélizy, Robert Wagner. Leduc et Wagner s'entendent sur le partage des terrains limitrophes aux deux communes : Meudon développera des immeubles d'habitation avec équipements sociaux, éducatifs et commerciaux, tandis que Vélizy créera la zone d'activités industrielles.

Malgré la charge financière qui pèse sur le nouveau quartier (construction d'un centre médico-



À l'origine, les champs de Trivaux.

EN 4 DATES

1947

Élection de René Leduc, maire de Meudon

1958

Proposition du projet

29 juillet 1959

Le plan de construction est accepté

1960

2618 logements sont construits

scolaire, d'un gymnase et d'un centre administratif), le maire approuve finalement l'élaboration du projet. En mars 1959, une note est révélée publiquement, peu avant l'accord de principe signé par le Préfet le 10 avril 1959.

Un soutien inattendu

Quelques mois plus tard, en juillet 1959, le gérant de la SCI (Société Civile Immobilière) dirigée par Paul Arnold consent au rachat et à la gestion financière de plusieurs infrastructures majeures. Une vraie aubaine pour la commune, qui voit son emprunt communal réduit en grande partie.

Afin de sceller le sort du projet, le conseil municipal se réunit sous la présidence du maire le 29 juillet de la même année. Le programme ainsi que les retombées économiques sont présentés. En découlent deux demandes de permis de construire recevant un « avis favorable » : le 21 octobre 1959 pour 560 logements et le 8 février 1960 pour 2058 autres. Au total, 2618 logements sont construits, supervisés par Fernand Pouillon, architecte du projet, qui permettront d'accueillir bon nombre de nouvelles familles.

Ce projet modifie également en profondeur les alentours. Il faut impérativement élargir la route nationale N° 187 [rebaptisée N° 118, ndlr] venant de Pont de Sèvres mais aussi les infrastructures d'eaux pluviales et usées. Au-delà de la construction pharaonique qui a été entreprise par René Leduc, ce projet représente un réel bouleversement pour la commune de Meudon. **JB**



Les premiers immeubles livrés en 1961.



Cette page a été réalisée en collaboration avec les Amis de Meudon et les archives municipales.